

Unis dans la diversité : HYMNES ET DRAPEAUX DE L'UNION EUROPÉENNE,

de Pierre-Robert Cloet, Bénédicte Legué et Kerstin Martel
Études & Rapports n° 102, Institut Jacques Delors, décembre 2013.

PRÉFACE

par António Vitorino

En tant que ministre de mon pays et comme membre de la Commission européenne, j'ai pu à de nombreuses reprises intervenir dans des lieux flanqués des drapeaux du Portugal et de l'Union européenne (UE), ou après avoir écouté *La Portugaise* ou *L'Ode à la joie*.

Je connais naturellement l'histoire du drapeau de mon pays, adopté par la République en 1911, et dans lequel figure notamment un écu composé de cinq boucliers, en écho à des références à la fois chrétiennes et royales. Et je ne peux plus évaluer le nombre de fois où il m'a été donné de chanter la marche écrite par mon compatriote Henrique Lopes de Medonça et mise en musique par Alfredo Keil, dont je reconnais volontiers qu'il est certes moins célèbre que Ludwig van Beethoven...

Il me faut aussi avouer que, comme la plupart des Européens, je connais infiniment moins bien la signification des drapeaux et les paroles des hymnes des autres pays de l'UE. C'est donc avec délectation que je me suis plongé dans la lecture de l'étude élaborée sous l'égide de Pierre-Robert Cloet, qui m'a permis de combler nombre de lacunes, mais aussi de mieux comprendre ce qui fait la singularité de tant de pays « unis dans la diversité ».

L'Institut Jacques Delors avait d'autant plus vocation à publier une telle Étude qu'elle illustre parfaitement le concept de « Fédération européenne d'États nations » promu par notre Président fondateur. La construction européenne a permis de poser les bases d'une réconciliation durable entre les pays de l'UE, dont les affrontements les plus vifs se limitent désormais aux compétitions sportives. L'Union prend tout son sens dans la mondialisation, alors que « l'Europe » vieillit et rétrécit au regard de ses partenaires et concurrents. Pour autant, il ne s'agit pas de mettre en place une nouvelle nation ou un super État, mais d'unir davantage des pays et des êtres, tout en respectant leurs spécificités.

J'ai été particulièrement frappé par les crispations symboliques qu'ont suscité les travaux de la « Convention sur l'avenir de l'Europe », dans laquelle j'ai représenté la Commission européenne aux côtés de Michel Barnier. Non seulement la tentative de doter l'UE d'une « Constitution », sur la base d'une référence implicite aux États-Unis d'Amérique, a été finalement rejetée. Mais il a fallu renoncer à mentionner dans le Traité de Lisbonne le drapeau et l'hymne européens comme des symboles marquant l'appartenance à l'UE afin de s'assurer d'une ratification unanime des États membres. Je regrette d'autant plus ces reculs symboliques qu'il est à mon avis tout à fait possible d'éprouver plusieurs sentiments d'appartenance, à différentes échelles : je me sens par exemple Lisboète, Portugais et Européen, voire « citoyen du monde ». S'il me semble illusoire d'appeler à une dissolution du sentiment national, revendiquer un attachement à son pays et à l'UE me semble non seulement envisageable, mais souhaitable.

Un sentiment d'appartenance se construit ; il est le résultat de représentations imaginaires et doit se fonder d'abord sur un projet politique, mais aussi sur des outils symboliques tels que les drapeaux ou les hymnes. Dans le cas de l'UE, il ne s'agit pas seulement de faire en sorte que les Européens s'approprient davantage le drapeau étoilé et *L'Ode à la joie*. Il faut aussi œuvrer afin qu'ils connaissent mieux les drapeaux vers lesquels se tournent leurs « compatriotes européens » ainsi que les hymnes qu'ils fredonnent, à l'occasion des commémorations ou lors des championnats d'Europe et des Jeux olympiques.

Dans cette perspective, la présente Étude a le grand mérite d'aller à l'essentiel en permettant d'en savoir plus en quelques lignes sur les couleurs et les paroles qui font battre le cœur de nos voisins. Elle est d'autant plus utile et originale qu'elle ne se contente pas de présenter les symboles des pays de l'UE par ordre alphabétique, mais se fonde sur le rappel des contextes historiques ayant conduit à l'élaboration et à l'adoption des drapeaux et des hymnes, tout en les regroupant en catégories communes. Ainsi peut-on d'abord découvrir, au fil de ses pages, des hymnes qui « rendent hommage à la monarchie ou à la patrie et au peuple, évoquent la beauté du pays, présentent une tonalité martiale ou font appel à la concorde, à la liberté et à la justice ». De même peut-on ensuite décrypter des drapeaux regroupés en fonction de leur source d'inspiration principale, c'est-à-dire « des régions, provinces ou entités intra-nationales, des symboliques nationales, des couleurs monarchiques (ou) des sources communes à plusieurs pays ».

Je suis particulièrement heureux que l'Institut Jacques Delors publie de telles analyses dans une période où l'UE est traversée de tensions sociales et politiques d'une ampleur inédite, souvent fondées sur des caricatures et des stéréotypes, et alors que nous sommes tous appelés à voter en mai 2014 afin de désigner nos députés européens. Je ne peux que recommander vivement sa lecture à tous les citoyens qui veulent en savoir un peu plus sur les Européens avec lesquels ils forment une union à la fois précieuse et inédite, comme l'est la présente Étude.

António Vitorino
Président de l'Institut Jacques Delors

